



## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires d'Acasti Pharma Inc. (la « Société ») :

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE** l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« assemblée ») de la Société se tiendra à l'Hôtel Hilton Montréal-Laval, 2225, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7S 1Z6, le 19 juin 2014, à 13 h 30, aux fins suivantes :

1. Recevoir les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 28 février 2014 et le rapport des auditeurs connexes;
2. Examiner et, s'il est jugé opportun, adopter, avec ou sans modifications, une résolution spéciale (dont le texte est reproduit dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe) modifiant les statuts de la Société en vue de faire passer le nombre maximum d'administrateurs de neuf à 10;
3. Élire les administrateurs de la Société pour l'année à venir;
4. Nommer les auditeurs pour l'année à venir et autoriser les administrateurs de la Société à fixer leur rémunération;
5. Examiner et, s'il est jugé opportun, adopter, avec ou sans modifications, une résolution ordinaire (dont le texte est reproduit dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe) ratifiant et confirmant le régime d'options d'achat d'actions à nombre variable 10 % et les questions connexes;
6. Traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Laval (Québec), le 22 mai 2014.

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*(signé) Ronald Denis*

**Ronald Denis**  
Président du conseil d'administration

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Les administrateurs ont fixé au 30 avril 2014 la date de clôture des registres servant à déterminer les actionnaires qui recevront un avis de convocation à l'assemblée et qui y seront habilités à voter. Si vous ne pouvez assister à l'assemblée en personne, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le retourner dans l'enveloppe fournie à cette fin. Les formulaires de procuration doivent être reçus par l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, Services aux investisseurs Computershare Inc. (Attention: Proxy Department), 100 University Avenue, 9<sup>th</sup> Floor, Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1, au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le jour de l'assemblée. Les droits de vote afférents à vos actions seront exercés conformément aux instructions que vous aurez indiquées sur le formulaire de procuration et, en l'absence d'instructions, de la manière indiquée dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.